



33 rue des Vignoles 75020 Paris – fede-educ@cnt-f.org – www.cnt-f.org/fte

Paris, le 10 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous écrivons en réaction à l'annonce publiée puis retirée sur votre site d'un voyage organisé par l'association culturelle « Arts et vie » sous le nom « Israël de la Galilée à la mer Morte » (20–27 mai 2017).

Notre Fédération regroupe des travailleuses et des travailleurs de l'Éducation, beaucoup de nos membres sont adhérent.e.s à la MGEN. C'est à ce titre que nous nous permettons de vous adresser ce courrier, cette annonce ayant stupéfait et choqué nombre de nos adhérent.e.s.

Il est déjà plus que surprenant, voire indigne pour une mutuelle qui met les droits de l'Homme au centre de sa communication, de présenter comme un simple parcours touristique de détente un voyage dans un État qui bafoue allègrement le droit international, pratique une politique d'occupation et de colonisation d'un autre peuple, et une politique d'apartheid à l'égard de certains de ses propres citoyen.ne.s.

Mais il est proprement scandaleux que vous présentiez ce parcours qui traverse les Territoires palestiniens occupés et inclut des visites de Bethléem et Jérusalem-Est comme se déroulant en « Israël », sans la moindre mention de la Palestine. C'est une question de droit international et d'honnêteté intellectuelle : la Palestine est reconnue comme État observateur par l'ONU.

Pour mémoire, la Cour Internationale de Justice de La Haye s'est prononcée en 2004 sur les conséquences juridiques de la construction d'un mur dans les Territoires palestiniens occupés et a réaffirmé que les colonies israéliennes en Palestine violaient le droit international. La position de la Cour Internationale de Justice se fonde sur les résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Rappelons aussi la récente Résolution 2334 du Conseil de Sécurité, votée par la France.

La MGEN se déclare soucieuse de défendre et d'illustrer les valeurs de progrès, au plan éthique et social. Les impératifs de la conscience humaine s'arrêtent-ils aux frontières de l'Hexagone ?

Nous resterons vigilant.e.s au respect du droit du peuple palestinien, nous vous prions de croire à l'expression de nos déterminés sentiments syndicalistes.

La Fédération des Travailleurs/euses de l'Éducation de la CNT

